



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## RAPPORT DU JURY

Examen professionnel de SAENES classe supérieure

Session 2026

Ce rapport présente un bilan des épreuves écrites et orales des épreuves de l'examen professionnel de SAENES classe supérieure, session 2026.

### Bilan de l'épreuve écrite

- **Nombre de candidats** : 37 inscrits, 22 présents, 17 sont retenus pour l'épreuve orale.
- **Qualité générale des copies** : le sujet a été globalement bien compris, et la qualité des copies était satisfaisante dans l'ensemble. Les notes s'échelonnent entre 8 et 18. Aucune rupture d'anonymat n'a été relevée.
- **Points forts** :
  - Les meilleures copies se distinguaient par une qualité rédactionnelle, un plan clair et apparent, un traitement exhaustif des points demandés, et une utilisation judicieuse des documents fournis.
  - Les candidats ont fait preuve d'une bonne préparation, ce qui a facilité la compréhension de l'exercice.
- **Points d'amélioration** :
  - Certaines copies n'ont pas respecté la forme attendue (une note synthétique), notamment :
    - Une copie rédigée uniquement sous forme de tirets, sans développement.
    - Une copie se limitant principalement à la reprise des références juridiques, sans effort de synthèse.
  - Un seul candidat a mobilisé un document hors sujet (relatif aux aménagements d'épreuves pour les élèves), ce qui l'a pénalisé.
  - L'équilibre entre les parties et la présence d'une conclusion ont parfois fait défaut, probablement, en raison d'une mauvaise gestion du temps.

### **Conseils aux candidats :**

- Bien lire le sujet et respecter strictement le cadre de l'exercice.
- Structurer la copie selon le plan induit par le sujet et veiller à l'équilibre des paragraphes.

### Bilan de l'épreuve orale

- **Nombre de candidats admissibles à l'oral** : 17 pour 10 postes à pourvoir.
- **Critères d'évaluation** :
  - **Présentation** : les meilleurs candidats ont respecté la durée de 10 minutes, proposé une présentation structurée et distincte du rapport écrit, avec un plan clair et annoncé.
  - **Dynamisme et enthousiasme** : ces qualités ont été appréciées, tout comme la capacité à prendre de la hauteur par rapport à ses fonctions.
  - **Connaissance du système éducatif** : l'épreuve orale nécessite un travail personnel de préparation pour bien appréhender son environnement professionnel et savoir répondre à des questions générales sur les structures de l'Éducation nationale.

- **Projection professionnelle** : les candidats ont été évalués sur leur capacité à se situer dans leur environnement professionnel, à expliquer leur place au sein de leur environnement, et à se projeter dans leur avenir professionnel.
- **Actualité ministérielle** : la connaissance des réformes en cours et de l'actualité du ministère a été un atout.
- **Points d'amélioration** :
  - Certains candidats ont pu faire une présentation « surévaluée » de leur champ de compétences ou d'autonomie, ce qui a pu créer un décalage entre leur présentation et la réalité de leurs missions. Tant dans le dossier RAEP que dans la présentation orale, il s'agit bien pour l'agent de parler de ses missions, à sa juste place, dans la structure hiérarchique dans laquelle il évolue.
  - Le rapport d'activité (RAEP) est utilisé par le jury comme un support pour préparer l'entretien. Il n'est pas noté. Les annexes, lorsqu'elles sont fournies, doivent être pertinentes et le jury a apprécié que les candidats expliquent alors leurs choix à l'oral.

**Conseils aux candidats :**

- Préparer une présentation orale distincte du rapport écrit, structurée et mobilisant la totalité du temps imparti.
- Se tenir informé de l'actualité du ministère et des réformes en cours.
- Savoir se situer dans son environnement professionnel et hiérarchique.
- Utiliser les annexes du RAEP de manière stratégique, en les expliquant clairement lors de l'entretien.

Corinne GRIZON, secrétaire générale - DSDEN

Présidente du jury